

Numéro et intitulé de la formation :

34 - Prévention et Secours du Sport de niveau 1 (PSS1)

Formateur :

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Date(s) : Lundi 10 octobre et mardi 11 octobre 2022

Horaires : 9h-12h / 13h-17h

**Lieu : Espace AMERIA - 180 Avenue Marcel UNAL
82000 MONTAUBAN**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Connaître et manipuler les gestes qui sauvent
- Repérer les différents types de traumatismes physiques
- Prévenir les risques de la mort du sportif
- Prendre en charge de manière adaptée et globale l'accident de sport chez un individu
- Connaître les attitudes face aux violences sexuelles : encadrant et victime
(nouveau 2022)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation doit permettre aux participants de :

- Connaître les principaux accidents lors de la pratique sportive et leurs actions de prévention (savoir)
- Assurer la prise en charge d'un accident survenant au cours d'une activité sportive (savoir-faire)
- Intégrer la prévention des accidents dans la pratique sportive (savoir-être)

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- ✓ Cette formation s'adresse aux dirigeants bénévoles, bénévoles occasionnels et salariés du mouvement sportif
- ✓ Prérequis : Être âgé de 16 ans minimum (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

CROS Occitanie
7 rue André Citroën - 31130 Balma
www.cros-occitanie.fr



Contact :
occitanie@franceolympique.com
05 34 25 13 03

PROGRAMME

Accueil - Présentation des attentes des participants et de leur positionnement sur les objectifs pédagogiques.

Contenu d'une formation PSC1 :

1) Protéger et alerter

- Protection de la victime
- Alerte et protection des populations

2) Adapter son intervention en fonction des situations identifiées

- Obstruction des voies aériennes par un corps étrangers
- Hémorragie externe
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Malaise
- Plaies
- Brûlures
- Traumatisme

avec les éléments supplémentaires suivants dans le cadre du PSS1 :

- Attitude lors de la préparation à une activité sportive spécifique (constitution de la trousse du « coach »)
- Utilisation du coussin hémostatique d'urgence (CHUT)
- Connaître les causes et raisons de la mort subite du sportif
- Connaître des « 10 règles d'or » en matière de recommandations des cardiologues du sport
- Mettre en œuvre les actions adaptées en présence d'une victime qui présente les signes : malaise cardiaque / AVC / crise d'asthme / malaise hypoglycémique / réaction allergique
- Mettre en œuvre les actions adaptées en présence d'une victime qui présente un traumatisme : Tête / face / cou / dos / tronc / membre. Démarche « GREC »
- Troubles liés à la température
- Attitude après un accident au cours d'une activité sportive (fiche bilan, ...)
- Connaître les attitudes face aux violences sexuelles : encadrant et victime **(nouveau 2022)**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1. Activité de **découverte** : le stagiaire découvre ce qu'il sait déjà ou ne sait pas
2. Activité de **démonstration** : le formateur ou un autre émetteur (vidéo, ...) transmet un savoir
3. Activité d'**application** : les stagiaires appliquent ce qui vient de leur être montré

Techniques utilisées : étude de cas, démonstration pratique, apprentissage des gestes et mise en situation (cas concrets).

OUTILS D'ÉVALUATION

- par la présence à l'ensemble de la formation
- par la maîtrise des techniques enseignées (reproduction des gestes)
- par un cas concret de secours (mise en situation)

Autoévaluation des stagiaires par rapport à l'atteinte des objectifs à l'entrée et à la sortie de la formation

Questionnaire de satisfaction

Les critères de réussite sont : assister à la totalité de la formation et avoir validé au moins un cas concret de synthèse.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION / CERTIFICATION

Attestation de fin de formation

La formation permet la délivrance du :

- certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (PSC1)
- brevet fédéral de la FFSS de Prévention et Secours du Sport de niveau 1 (PSS1) qui est valable 24 mois à compter de la date d'obtention

Les diplômes sont envoyés par courriel ou à l'adresse postale indiquée par le participant au moment de l'inscription **sous un délai d'1 mois** après la session de formation.

Effectif : de 6 à 10 personnes

Le CROS Occitanie se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant

Depuis 2020 : 5 formations sur ce sujet - 45 stagiaires formés

Taux de satisfaction (45 réponses) :

- **98% tout à fait satisfaits**
- **2% plutôt satisfaits**

Tarifs :

- 20€ pour les salariés, les dirigeants bénévoles et les bénévoles occasionnels
- 30€ pour les stagiaires
- 60€ pour les personnes en service civique

CROS Occitanie
7 rue André Citroën - 31130 Balma
www.cros-occitanie.fr



Contact :
occitanie@franceolympique.com
05 34 25 13 03

Modalités d'inscription :

Sur le site Internet du CROS Occitanie : www.cros-occitanie.fr/formations

Contact inscriptions :

Olivier LOPEZ : 06 31 85 59 13 - olivierlopez@franceolympique.com

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap

Pour plus de renseignements, contactez la référente handicap :

Marie PASQUIER : 07 84 18 41 69 - mariepasquier@franceolympique.com

N° Déclaration Organisme de Formation : 76310917231

CROS Occitanie
7 rue André Citroën - 31130 Balma
www.cros-occitanie.fr



Contact :
occitanie@franceolympique.com
05 34 25 13 03